

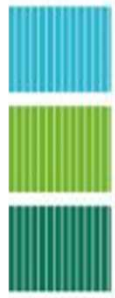
Elaboration du SCOT de l'Arrondissement de Sarrebourg

*Elaboration du Document d'Orientation et
d'objectifs (DOO)*

Commission SCOT du 29 juin 2017

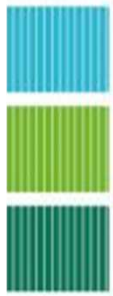
Créer un environnement favorable au dynamisme économique



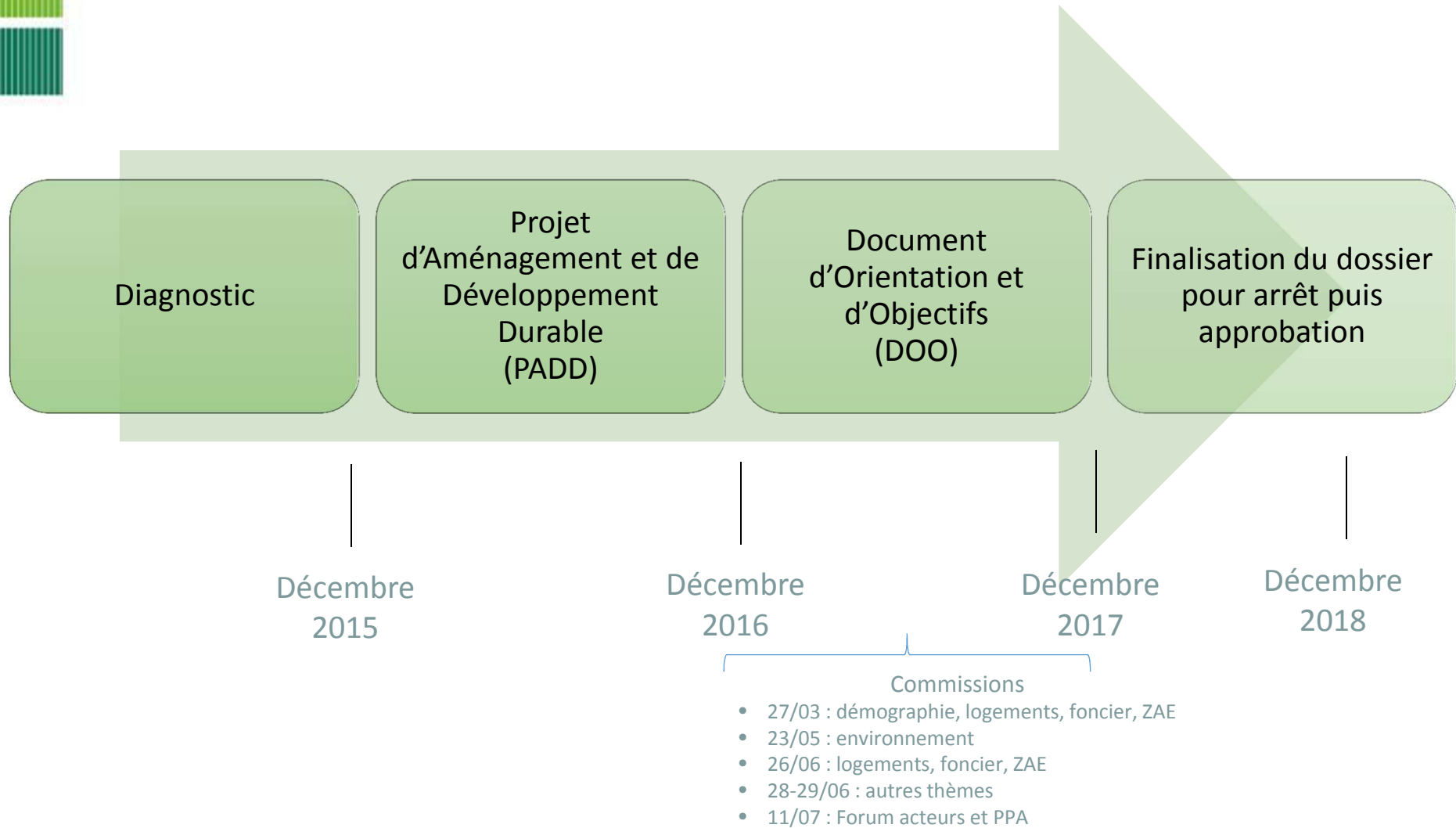


Ordre du jour

- Rappel de la démarche
- Méthodologie
- Réflexions sur le DOO pour les thématiques de la commission



Démarche et méthodologie





1 SCOT, 3 Documents

RAPPORT DE PRÉSENTATION

- . Diagnostic
- . État initial de l'Environnement



Enjeux

Il définit et analyse les enjeux du futur SCoT

PADD

Projet d'Aménagement
et de Développement Durables



Choix

Il formule le projet du territoire, en définissant des axes stratégiques de développements et les objectifs à atteindre

DOO

Document d'Orientations
et d'Objectifs



Règles opposables

Il définit les prescriptions permettant la mise en oeuvre du PADD





Méthodologie

- Le DOO décline le PADD (sommaire similaire)
- Il traduit les objectifs du PADD en règles :
 - Prescriptions
 - Recommandations
- Travail sur le DOO :
 - Le choix des scénarios de transcription du PADD
 - Les compléments ou amendements et arbitrages concernant les prescriptions et recommandations





Rappel du PADD

3 objectifs stratégiques

Objectif 1 – Offrir un cadre de vie de qualité attractif pour les habitants

1. Poursuivre le développement démographique du territoire
2. Répondre aux besoins diversifiés en logement
3. Maintenir la qualité des paysages
4. Adapter l'offre de services
5. Proposer un maillage cohérent d'équipements culturels et de loisirs
6. Protéger la population des risques et nuisances

Objectif 2 – Structurer un territoire de complémentarités et de solidaires

1. Positionner le territoire dans son environnement élargi
2. Structurer une organisation territoriale en « archipels fonctionnelles »
3. Diversifier les modes de déplacement
4. Améliorer la connectivité numérique et mobile du territoire
5. Maintenir la fonctionnalité écologique du territoire et préserver les espaces naturels du SCoT
6. Préserver les ressources naturelles
7. Limiter l'étalement urbain et réduire la consommation foncière
8. Tendre vers un territoire à énergie positive

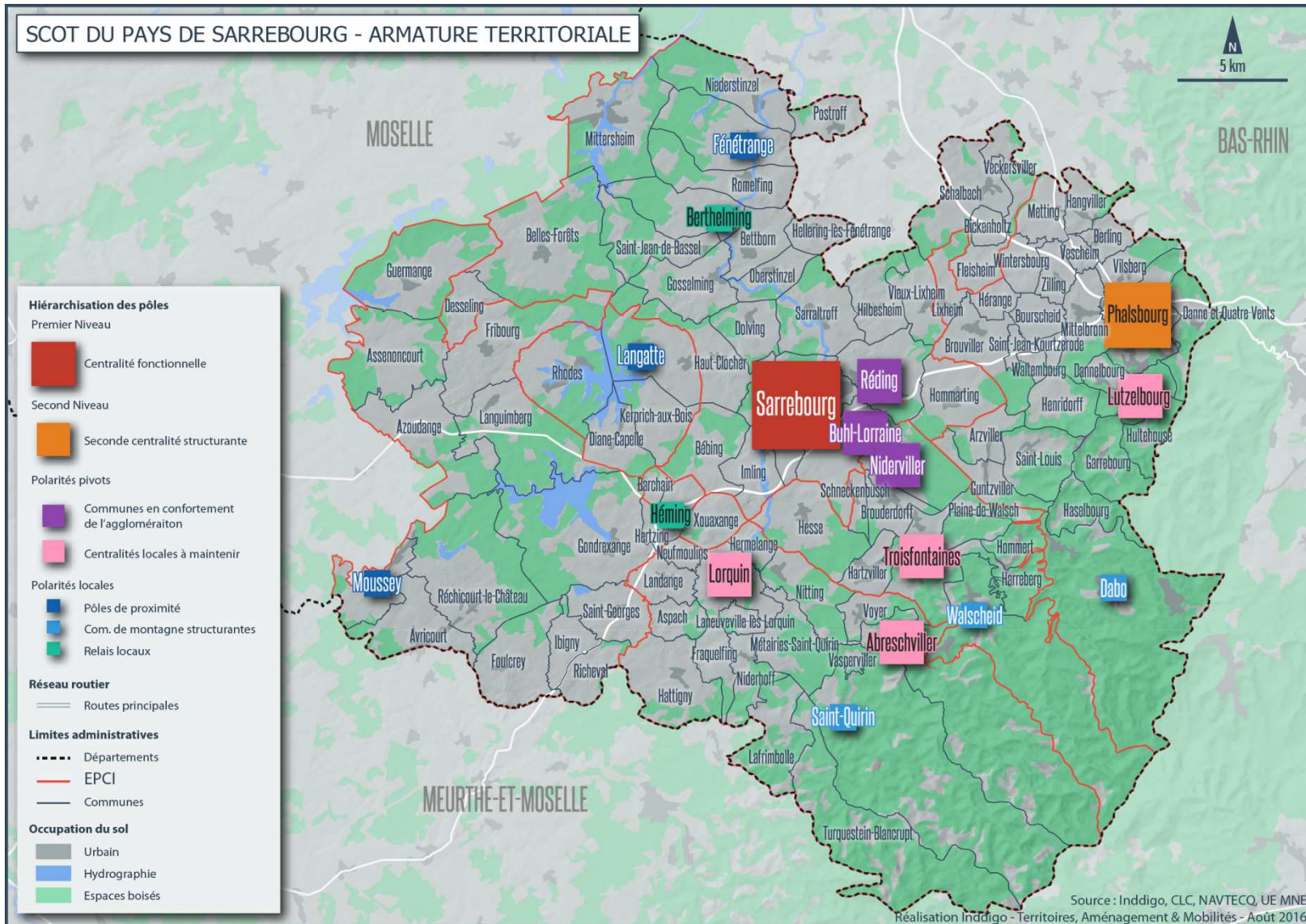
Objectif 3 – créer un environnement favorable au dynamisme économique

1. Consolider le tissu économique, entre tradition et modernité
2. Favoriser la mixité fonctionnelle et limiter la consommation de foncier économique
3. Maintenir une agriculture diversifiée
4. Maintenir une forêt multifonctionnelle et accroître la valeur ajoutée de la filière bois
5. Poursuivre le développement touristique
6. Proposer une offre foncière et immobilière économique de qualité



Rappel du PADD

Organisation territoriale solidaire





Réflexions sur le DOO

Rappel du PADD

Objectif 3 – créer un environnement favorable au dynamisme économique

1. Consolider le tissu économique, entre tradition et modernité
2. Favoriser la mixité fonctionnelle et limiter la consommation de foncier économique
3. Maintenir une agriculture diversifiée
4. Maintenir une forêt multifonctionnelle et accroître la valeur ajoutée de la filière bois
5. Poursuivre le développement touristique
6. Proposer une offre foncière et immobilière économique de qualité

- Consolider le tissu d'entreprises sur ses atouts et spécificités
- Optimiser les potentialités liées à l'aménagement numérique du territoire
- Renforcer l'« écosystème territorial »

Consolider le tissu économique

- Veiller à l'enclavement qui pénaliserait les entreprises présentes sur le territoire
- Favoriser la complémentarité des activités dans une logique d'économie circulaire
- Favoriser les nouvelles formes de travail permises par le numérique - télétravail, coworking, fablab, formation à distance... - en ville et dans les secteurs plus ruraux
- Favoriser l'**émergence** d'un écosystème de l'innovation (~~comment ?~~)



Réflexions sur le DOO

Rappel du PADD

Objectif 3 – créer un environnement favorable au dynamisme économique

1. Consolider le tissu économique, entre tradition et modernité
2. Favoriser la mixité fonctionnelle et limiter la consommation de foncier économique
3. Maintenir une agriculture diversifiée
4. Maintenir une forêt multifonctionnelle et accroître la valeur ajoutée de la filière bois
5. Poursuivre le développement touristique
6. Proposer une offre foncière et immobilière économique de qualité

- Favoriser la mixité fonctionnelle du territoire
- Limiter la consommation foncière
- Valoriser les friches d'activités **et militaires**

Favoriser la mixité urbaine, l'implantation des entreprises au sein du tissu urbain existant

- Localiser en priorité l'implantation des entreprises dont les activités sont compatibles avec le tissu urbain existant en son sein
- Encourager la mixité fonctionnelle à toutes les échelles du territoire
- Densifier les formes urbaines et architecturales à destination économique et/ou mixte
- Mobiliser le foncier disponible, les locaux vacants ou en situation de sous occupation pour concourir à la revitalisation des centres
- Favoriser la création de structures d'accueils collectifs dans les locaux vacants (économiques ou non) pour redynamiser les centres bourgs.

Valoriser le patrimoine en mobilisant le foncier disponible

- Valoriser les friches d'activités qui compose le patrimoine du pays de Sarrebourg pour l'habitat, les commerces ou les équipements
- Conditionner l'ouverture du zonage **économique** en extension à la mobilisation **pour des activités économiques, de l'habitat ou des équipements** de **20 %** de surface des friches

Réflexions sur le DOO

Rappel du PADD

Objectif 3 – créer un environnement favorable au dynamisme économique

1. Consolider le tissu économique, entre tradition et modernité
2. Favoriser la mixité fonctionnelle et limiter la consommation de foncier économique
3. Maintenir une agriculture diversifiée
4. Maintenir une forêt multifonctionnelle et accroître la valeur ajoutée de la filière bois
5. Poursuivre le développement touristique
6. Proposer une offre foncière et immobilière économique de qualité

- Préserver un tissu agricole diversifié
- Préserver les arbres et les haies autours des villages
- Accroître la valeur ajoutée de l'agriculture

Préserver un tissu agricole diversifié

- Limiter les consommations de la surface agricole par l'urbanisation du territoire en favorisant la densification et le renouvellement urbain
- Préserver le fonctionnement des exploitations agricoles : préservation des sièges d'exploitation, cohérence du parcellaire, préservation des terres à bon potentiel agronomique...
- Permettre le changement de vocation des bâtiments agricoles existants à des fins de diversification (tourisme...) ou de développement de circuits courts
- Faciliter les projets de diversification agricole
- Favoriser le développement de l'agriculture biologique et raisonnée
- Valoriser les nouveaux modes de productions comme les co-produits
- Valoriser les pratiques respectueuses de l'environnement
- Permettre de nouvelles formes d'installations (maraichage, diversification...)



Réflexions sur le DOO

Rappel du PADD

Objectif 3 – créer un environnement favorable au dynamisme économique

1. Consolider le tissu économique, entre tradition et modernité
2. Favoriser la mixité fonctionnelle et limiter la consommation de foncier économique
3. Maintenir une agriculture diversifiée
4. Maintenir une forêt multifonctionnelle et accroître la valeur ajoutée de la filière bois
5. Poursuivre le développement touristique
6. Proposer une offre foncière et immobilière économique de qualité

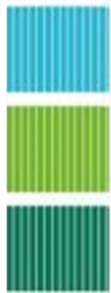
- Maintenir une forêt multifonctionnelle
- Accroître la valeur ajoutée de la filière bois

Préserver la forêt

- Limiter les consommations de la surface forestière par l'urbanisation du territoire en favorisant la densification et le renouvellement urbain;
- Inscrire une marge de recul de 30 m autour des massifs boisés, entre les zones constructibles et la forêt
- Lutter contre la tendance à son avancement dans les fonds de vallée en secteur de montagne

Maintenir son caractère multifonctionnel

- Permettre les activités touristiques comme des parcours de randonnées
- ~~Mettre en place des systèmes de surveillance pour~~ veiller à ce que la cohabitation des fonctions ne dégrade pas le milieu
- Renforcer la recherche et le développement des forêts pour valoriser localement le potentiel
- Favoriser une diversification des plantations pour lutter s'adapter au contre le changement climatique
-



Réflexions sur le DOO

Rappel du PADD

Objectif 3 – créer un environnement favorable au dynamisme économique

1. Consolider le tissu économique, entre tradition et modernité
2. Favoriser la mixité fonctionnelle et limiter la consommation de foncier économique
3. Maintenir une agriculture diversifiée
4. Maintenir une forêt multifonctionnelle et accroître la valeur ajoutée de la filière bois
5. Poursuivre le développement touristique
6. Proposer une offre foncière et immobilière économique de qualité

- Poursuivre le développement du tourisme vert et bleu, diffus et maillé
- Développer l'offre d'hébergement et de services en matière de mobilité le long des canaux
- Renforcer l'offre d'hébergement (gîtes...) dans le piémont Vosgiens
- Favoriser la montée en gamme de l'hébergement existant à proximité des étangs

Renforcer l'offre d'hébergement sur le territoire

- Développer l'hébergement à proximité des sites stratégiques :
 - Le long des canaux : le développement de l'hébergement à proximité des ports, pour les cyclotouristes notamment, permettant également la valorisation du patrimoine bâti (anciens moulin, maisons des éclusiers...)
 - Dans le piémont des Vosges : le renforcement de l'offre d'hébergement (gîtes...)
 - A proximité des étangs : la montée en gamme de l'hébergement existant
- Poursuivre le développement de l'hébergement rural (gîtes, chambres d'hôtes...)
- Favoriser la modernisation du secteur hôtellerie restauration
- Valoriser le patrimoine bâti existant par la création d'hébergement ou de restauration sur ces sites
- ~~Renforcer l'hébergement au bord des étangs ainsi que leur gamme~~



Réflexions sur le DOO

Objectif 3 – créer un environnement favorable au dynamisme économique

1. Consolider le tissu économique, entre tradition et modernité
2. Favoriser la mixité fonctionnelle et limiter la consommation de foncier économique
3. Maintenir une agriculture diversifiée
4. Maintenir une forêt multifonctionnelle et accroître la valeur ajoutée de la filière bois
5. Poursuivre le développement touristique
6. Proposer une offre foncière et immobilière économique de qualité

Connecter le territoire

- Développer une offre de service en matière de mobilité (location de vélos...)
- Développer des circuits :
 - de randonnée pédestre et cycliste, en particulier les interconnexions entre itinéraires
 - de l'itinérance fluviale
 - dans les massifs forestiers



Réflexions sur le DOO

Rappel du PADD

Objectif 3 – créer un environnement favorable au dynamisme économique

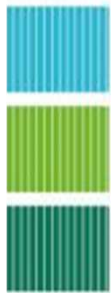
1. Consolider le tissu économique, entre tradition et modernité
2. Favoriser la mixité fonctionnelle et limiter la consommation de foncier économique
3. Maintenir une agriculture diversifiée
4. Maintenir une forêt multifonctionnelle et accroître la valeur ajoutée de la filière bois
5. Poursuivre le développement touristique
6. Proposer une offre foncière et immobilière économique de qualité

- Renforcer le potentiel d'accueil des entreprises
- Accueillir les entreprises dans des ZAE de qualité
- Compléter l'offre immobilière en lien avec les nouvelles formes de travail

Compléter l'offre foncière à vocation économiques ZAE au sein des zones existantes ou par la création de nouvelles

Pour les entreprises ne pouvant pas s'inscrire dans le tissu urbain :

- Mobiliser le foncier au sein des ZAE existantes
- Compléter en priorité les zones d'activités existantes qui ne sont pas encore remplies
- Localiser en priorité les nouveaux projets, en cohérence à l'échelle l'arrondissement de Sarrebourg et des territoires environnant :
 - A proximité des ZAE existantes
 - Le long ou à proximité de l'A4, RN4, D955 pour les activités nécessitant un accès aux voies de communication
- Le mitage par des entreprises isolées **hors enveloppe urbaine actuelle ou future** est proscrit
- Une offre complémentaire plus limitée et diffuse permettra de répondre aux besoins locaux pour l'artisanat.



Réflexions sur le DOO

Objectif 3 – créer un environnement favorable au dynamisme économique

1. Consolider le tissu économique, entre tradition et modernité
2. Favoriser la mixité fonctionnelle et limiter la consommation de foncier économique
3. Maintenir une agriculture diversifiée
4. Maintenir une forêt multifonctionnelle et accroître la valeur ajoutée de la filière bois
5. Poursuivre le développement touristique
6. Proposer une offre foncière et immobilière économique de qualité

Compléter l'offre foncière à vocation économiques ZAE au sein des zones existantes ou par la création de nouvelles

Projets création/extension (ha)	Min	Max	Horizon
Grands Horizons	56	56	2020
Terrasses de la Sarre	15	18	2018
Rives de la Bièvre	29	29	En cours, dont 14 ha déjà comm
Ariane à Buhl-Lorraine	16	16	Encours
Louvois	27,5	27,5	
Richeval (aire de service)	6	6	
Berthelming		5	
Reding		5	
Héming	5	5	2018
Extension en ZAE diffuses sur le territoire		15	2018
	154,5	182,5	
Consommation annuelle		7,9	

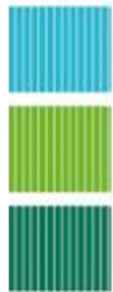
Réflexions sur le DOO

Objectif 3 – créer un environnement favorable au dynamisme économique

1. Consolider le tissu économique, entre tradition et modernité
2. Favoriser la mixité fonctionnelle et limiter la consommation de foncier économique
3. Maintenir une agriculture diversifiée
4. Maintenir une forêt multifonctionnelle et accroître la valeur ajoutée de la filière bois
5. Poursuivre le développement touristique
6. Proposer une offre foncière et immobilière économique de qualité

Offrir un environnement de qualité

- Favoriser l'intégration paysagère des ZAE existantes et en projet en tenant compte des spécificités de chacune et leur importance
- Favoriser la requalification des zones les plus vieillissantes
- Favoriser l'accessibilité et la qualité des sites pour les salariés et les entreprises en favorisant des restaurants, des crèches et une grande mobilité à proximité des sites
- Favoriser les modes doux et la desserte par des modes alternatifs à la voiture
- Valoriser le recours aux énergies renouvelables et à la connectivité numérique pour améliorer l'accueil et l'attractivité, et ainsi, permettre des nouvelles formes de travail
- Les projets de création ou d'extension des **zones d'activités économiques** de plus de 5 ha devront mettre en place une charte de qualité et d'environnement et respecter les orientations de cette dernière



La suite...

11 juillet - Ateliers du SCOT avec les acteurs et PPA

A la rentrée : en route pour la finalisation du SCOT !

